



Communauté de Communes

96.1/1.96

GITE MUNICIPAL MAIRIE HEUILLEY SUR SAONE  
5 ROUTE DE MAXILLY  
21270 HEUILLEY SUR SAONE



## Le tri de vos déchets se simplifie !

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans le bac de tri aux côtés des emballages en métal, en carton, les briques alimentaires et les papiers. Après un travail commun entre les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage, et la modernisation des centres de tri, de nouveaux débouchés aux plastiques triés sont possibles.

**A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, vous pourrez déposer dans le bac jaune tous les emballages ménagers sans distinction : emballages en métal, en carton, briques alimentaires, papiers et désormais, tous les emballages en plastique, sans exception.**

Quelques exemples :



**NOUVEAU!**



### En pratique, quel est le geste de tri à adopter ?

- 1/ **C'est un emballage ?** Déposez-le dans le bac jaune !
- 2/ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- 3/ N'imbriguez pas les emballages les uns dans les autres.

**Un doute ? Le mémo tri joint à ce courrier vous précise les nouvelles consignes !**

